

**Conditions Générales d'Utilisation**  
***Smart Up Academy SAS***

Le stagiaire doit respecter les règles éthiques régissant l'utilisation d'Internet. Il reconnaît et accepte que Smart Up Academy ne puisse en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque dégât ou dommage subi par lui-même suite à l'utilisation de ces plateformes dans le cadre des formations délivrées.

Smart Up Academy fournit l'accès à des documents « en l'état » sans aucune garantie, qu'elle soit légale ou expresse ou implicite relative notamment, sans que cette énumération ne soit limitative, à la disponibilité, la mise à jour, où le fonctionnement des liens hypertextes auxquels Smart Up Academy permet d'accéder, à la qualité, à l'absence de virus et l'absence de négligence ou de défaut de fabrication.

Smart Up Academy ne garantit en aucune manière qu'aucune perte de données, dysfonctionnement, interruption de fonctionnement durable, ou tout autre incident ne se produise. En tout état de cause, le stagiaire renonce expressément à tout recours contre Smart Up Academy du fait de tout incident lié à l'utilisation et au fonctionnement des sessions de formation sur ces plateformes et des documents partagés sur ces dernières, y compris les pertes de données propres et reconnaît et accepte expressément que Smart Up Academy n'est en aucun cas responsable de l'accès aux moteurs de recherche et autres liens hypertextes que l'utilisateur pourrait consulter.

Smart Up Academy ne dispose d'aucun moyen de contrôle du contenu des services accessibles à l'Internet et n'encourt aucune responsabilité quant à ces contenus ni de toute forme de transmissions reçues d'entité tierces. Le stagiaire déclare accepter les caractéristiques et limites d'Internet.

En aucun cas, Smart Up Academy ne saurait être tenu pour responsables des problèmes de connexion réseaux ponctuels ou durables liés à l'Internet. Smart Up Academy peut être amené à interrompre le service ou une partie du service pour des raisons de maintenance sans que cela entraîne des droits à indemnités. Dans ce cas, Smart Up Academy proposera une solution de secours en permettant aux stagiaires de poursuivre leur formation.

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie, consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence. Le cas de force majeure suspend les obligations engendrées par le présent contrat pendant toute la durée de son existence.

Le stagiaire de la formation peut se référer au règlement intérieur de Smart Up Academy afin de connaître ses obligations en terme d'hygiène, de sécurité et comportement durant toute la durée de la formation, quel que soit le lieu et le formateur.